L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr

A propos de...

L'EXTENSION DES VILLES EN ANJOU

C'est assez tardivement que l'extension urbaine s'est fortement manifestée en Anjou. Jusqu'à la deuxième Guerre mondiale, la pression de la ville reste faible, quelques quartiers se construisent en périphérie mais une démographie peu dynamique et une certaine torpeur économique ne provoquent que peu de développement urbain. Avec les années 1950, l'Anjou et, principalement, la ville d'Angers, vont connaître un rythme d'extension et de renouvellement urbain conforme à ce que la France toute entière va vivre.

Plusieurs étapes marquent l'histoire urbaine du dernier demi-siècle : la reconstruction des dommages de guerre issus des bombardements de 1944, principalement à Angers et Saumur ; la construction du nouveau quartier de Belle-Beille à Angers de 1953 à 1960 sous le ministère d'Eugène Claudius-Petit ; l'édification des quartiers d'habitat social autour des années 1960-70 avec les grands ensembles de Monplaisir puis de La Roseraie à Angers, du Chemin vert à Saumur ou de Laurent Bonnevay à Cholet ; puis avec les années 1970 et la prolifération galopante de l'habitat individuel, l'étalement urbain et l'extension pavillonnaire des villes et des villages.

DGA - Proximité
Archives départementales de Maine-et-Loire
Les dossiers du service éducatif

En collaboration avec le CAUE de Maine-et-Loire

n°14

Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

I - AU XIXE SIÈCLE, LA VILLE S'AFFRANCHIT DE SES REMPARTS

Le XIXe siècle est caractérisé par une forte croissance des villes, liée à la fois aux révolutions industrielles et aux transformations des campagnes. Ainsi, Angers qui ne compte que 30 000 habitants au moment de la Révolution en abrite plus de 80 000 au début du XXe siècle.
Comment cette croissance démographique s'inscrit-elle dans le paysage urbain, de quelles transformations urbanistiques s'accompagne-t-elle ?
Le plan dit de Priston (1844) montre la ville au moment où ses murailles juste abattues, elle se trouve plus à l'aise pour assumer une croissance démographique

1 - Retrouver la trace des anciens remparts. Par quoi ont-ils été remplacés ? Pourquoi ?
2 - Au-delà des anciennes limites des remparts, dans quelles directions la ville se développe-t-elle ? Où peut-on repérer les espaces encore libres où la croissance à venir va pouvoir s'effectuer ?
3 - À l'intérieur des anciennes limites, quels sont les endroits où il reste des espaces libres qui pourront être occupés par la suite ?

Le plan dit de Priston (1844)

II - UN NOUVEAU MODÈLE D'URBANISME : LE QUARTIER DE BELLE-BEILLE À ANGERS

Après 1945, Angers connaît à nouveau une période de croissance, plus forte encore qu'au milieu du siècle précédent : alors se conjuguent un fort accroissement naturel (c'est le « Baby Boom » !) et un important exode rural. Ainsi la ville passe de 94 500 habitants en 1946 à 135 000 en 1968.
Le problème du logement se pose alors de manière aigue. Il a trouvé en grande partie sa solution par la création de nouveaux quartiers en périphérie du centre. L'un d'entre eux, le quartier de Belle-Beille, sort de terre sur huit hectares, à partir de 1951. Depuis l'étang Saint-Nicolas, une ancienne carrière, le chantier, énorme pour l'époque se poursuit en trois phases jusqu'en 1960, puis s'étend jusqu'au boulevard Patton et au-delà. Au total, 3 000 logements sont édifiés et en 2000, 13 000 personnes y vivent.
Longtemps cité en exemple pour la rapidité de son édification, le quartier a révélé ses insuffisances : celles de la construction (isolation en particulier) et surtout des équipements collectifs. Les municipalités s'efforcent d'y remédier par de constantes transformations.

Observer l'environnement dans lequel le quartier s'édifie (paysages, activités, voies de communication).

1 - Quel type d'habitat a-t-on construit ? Pourquoi ?
2 - Quelles sont les transformations imposées au paysage ?
3 - En 1954, le quartier est loin d'être achevé. Comment va-t-il poursuivre sa croissance ?

Quartier de Belle-Beille. Prise en 1953-54, au moment où l'on passe de la première à la seconde phase des travaux, cette photographie révèle bien la rapidité de l'édification et le mode d'urbanisation choisi.

III - LA TENTATION DE L'ÉTALEMENT URBAIN

Situé à une vingtaine de kilomètres d'Angers, Saint-Sylvain-d'Anjou a connu une croissance démographique spectaculaire que l'on peut essayer d'observer sur cette vue aérienne de 1991.

Identifier sur les plans les emplacements correspondant aux étapes de croissance de la commune (plan de 1991 : repères orange).

1 - Le bourg ancien autour de la place centrale.
2 - La croissance déjà ancienne (année 1960-70) autour des axes reliant le bourg aux grandes voies de communication vers Angers.
3 - Les lotissements récents ou à venir en périphérie du bourg.
4 - Regroupés en périphérie de commune et à proximité des axes de circulation, les zones consacrées à l'activité économique (commerce et industrie).
5 - Les vestiges d'une motte féodale (futur pôle touristique et culturel) ont été retrouvés à Saint-Sylvain. Tenter de les localiser.

Vues aériennes de Saint-Sylvain-d'Anjou

IV - UN DOCUMENT STRATÉGIQUE : LE PLU

Depuis l'année 2000, dans le cadre de la loi dite de « Solidarité et de Renouvellement Urbain » (SRU), un nouveau document vient planifier l'évolution des communes. C'est le PLU, le « Plan Local d'Urbanisme ».
Bécon-les-Granits est une commune de 2702 habitants située à une quinzaine de kilomètres d'Angers.

Texte 1 : Bulletin municipal, Bécon-les-Granits, janvier 2006.
« Depuis quelques années, la tendance confirmée de l'attraction du milieu rural en matière d'habitat touche la deuxième couronne et la troisième couronne de l'agglomération angevine.
Cet exode urbain... entraîne une envolée des prix. Il pose aussi et surtout des problèmes économiques et environnementaux de diverse nature. Les reconnaître, en apprécier l'importance, en mesurer l'impact sur le caractère identitaire de chaque commune doivent être un souci constant et partagé de tous les élus des communes concernées par cette migration.
En l'absence d'une politique d'urbanisme maîtrisée et prospective, les élus pourraient être confrontés rapidement, brutalement et massivement, à des difficultés importantes.
Il leur faudrait, en effet, dans des délais très courts, faire face à toutes les demandes qui ne manqueraient pas de s'exprimer en matière d'enfance, de culture, de famille, de transport, d'ordures ménagères, de services sociaux, d'assainissement, de circulation, de stationnement, de garderie périscolaire, d'animation sportive, etc. ».

Texte 2 : Bulletin municipal, Bécon-les-Granits, juillet 2006.
Le Plan Local d'Urbanisme qui remplacera le Plan d'Occupation des Sols a fait l'objet, tout au long de ce premier semestre, de nombreuses réunions et de nombreux échanges et débats au sein du Conseil municipal. Il a été présenté à la population lors d'une réunion publique le lundi 20 mars.
... Rappelons les principaux objectifs à atteindre à l'horizon 2015-2020 :
- Prévoir un accueil maîtrisé d'une population diversifiée en permettant l'installation d'environ 300 ménages sur 12 ans soit une moyenne de 25 ménages par an,
- Soutenir l'économie locale avec, d'une part, la préservation et la mise en valeur des espaces agricoles et des structures d'exploitation, et d'autre part, le renforcement du site économique au nord-est de la commune,
- Préserver et mettre en valeur le cadre de vie et les sites sensibles,
- Gérer, sécuriser, améliorer les déplacements au sein de la commune,
- Mettre en adéquation les équipements avec les évolutions projetées.

1 - Quels sont les phénomènes démographiques qui obligent cette commune à planifier son évolution ?
2 - Quelles sont les contraintes qu'une commune doit assumer lorsqu'elle voit sa population augmenter ?
3 - Pourquoi l'élaboration du PLU est-elle longue et complexe ? Pourquoi est-il présenté à la population ?
4 - Expliquer pourquoi, parmi les objectifs, on trouve le souci « d'un accueil maîtrisé » et « d'une population diversifiée » ?
5 - Identifier dans les deux textes ce qui relève du souci d'un développement global et harmonieux qui va au-delà du simple domaine de l'urbanisme. Comment appelle-t-on aujourd'hui ce type de développement ?

FRISE CHRONOLOGIQUE

EN FRANCE

1945
Décrets sur les projets de reconstruction et l'aménagement des communes sinistrées

1953-1960
Nouveau quartier de Belle-Beille

1957-58
Loi relative aux logements et à l'urbanisme

1960
ZUP nord quartier Monplaisir (1e tranche) 2300 logements

1965
ZUP sud quartier La Roseraie (1e tranche) 6500 logements

1967
Village-expo à la Roseraie

1967
Loi d'orientation foncière (mise en place des ZAC, POS, schéma directeur)

1969
Loi Chalandon sur l'accession à la maison individuelle

1973
Loi sur les grands ensembles et la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat

1975-2000
Rénovation des quartiers Front de Maine, Saint-Serge (ZAC)

1977
Loi sur l'architecture (création des CAUE) et circulaire relative à l'aménagement des centres et des quartiers urbains existants

1982
Loi de décentralisation

1970
ZAC du Lac de Maine (1e tranche)

1995
Loi pour l'aménagement et le développement du territoire. Mise en place du prêt à taux 0%

2000
Loi solidarité et renouvellement urbain (SRU)

2005
ZAC Desjardins, premier quartier « habitat durable »

2007
ZAC des Capucins, début des travaux

2008
Mise en place du Plan départemental de l'habitat

1945 1960 1975 1990 2008

EN MAINE-ET-LOIRE

Sources > Archives départementales de Maine-et-Loire et CAUE de Maine-et-Loire.
Bibliographie > CHOAY (Françoise), MERLIN (Pierre), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* / *IMAGO*, publication trimestrielle du CAUE du Maine-et-Loire / JEANNEAU (Jacques), *Les villes de l'Anjou : Angers, Cholet, Saumur au milieu du XXe siècle*, Nantes, Ouest Éd., 1993, 122 p. / JEANNEAU (Jacques), *Angers et son agglomération*, Paris, la Documentation française, 1974, 80 p. (Notes et études documentaires, n° 4065-4067) / LACAZE (Jean-Paul), *La ville et l'urbanisme*, Flammarion, 1995 / RONCAYOLO (Marcel), *Histoire de la France urbaine*, tome IV, « La ville aujourd'hui, mutations urbaines, décentralisation et crise du citadin », coll. Points-Histoire

Éditeur > Conseil général de Maine-et-Loire
Responsables de publication > Archives départementales de Maine-et-Loire
Texte > Alain JACOBZONE
Photographie > Éric JABOL / Conseil général (BD Ortho 2008)
Coordination > Sarah BOISANFRAY
Conception et réalisation > Manuela TERTRIN, CAUE de Maine-et-Loire
Impression > LGL Imprimerie
Diffusion gratuite *- Mars 2010*

Archives départementales de Maine-et-Loire - 106 rue de Frémur - 49 000 Angers
Téléphone : 02 41 80 80 00 - Fax : 02 41 68 58 63 - Mail : archives49@cg49.fr - www.archives49.fr

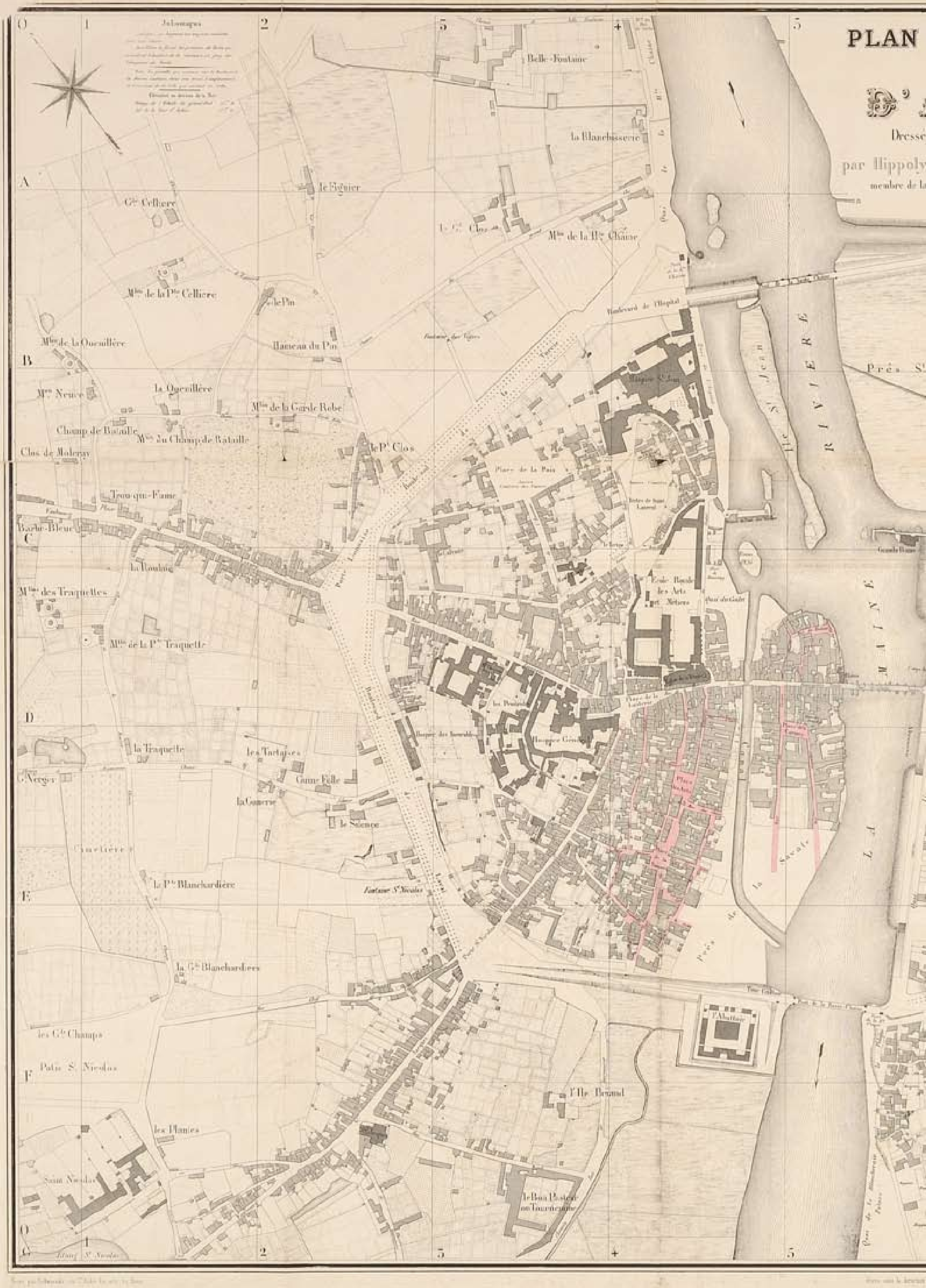
PLAN
Dressé
par Hippoly
membre de la
Belle-Fontaine
la Blanchisserie
le Figuier
Gde Cellière
Mlin de la Pte Cellière
le Pin
Mlin de la Queuillère
Hameau du Pin
la Queuillère
Mlin Neuve
Mlin de la Garde Robe
Champ de Bataille
Mlin du Champ de Bataille
Clos de Moleray
Pt Clos
Trou-qui-Fume
Barre-Bleue
la Roulière
Mlin des Traquettes
Mlin de la Pte Traquette
la Traquette
les Tartifumes
Gne Fille
la Gaucherie
le Silence
la Pte Blanchardière
la Gde Blanchardière
les Gdes Champs
Patis S. Nicolas
les Plantes
Saint Nicolas
Boulevard de l'Hôpital
Hospice St Jean
Place de la Paix
Ecole Royale des Arts et Métiers
Hospice Général
Place
Prés de la Savate
l'Abattoir
l'Ile Briand
le Bon Pasteur ou Tourreneau
Ile St Jean
RIVIÈRE
LA MAINE
Prés St
Fontaine St Nicolas

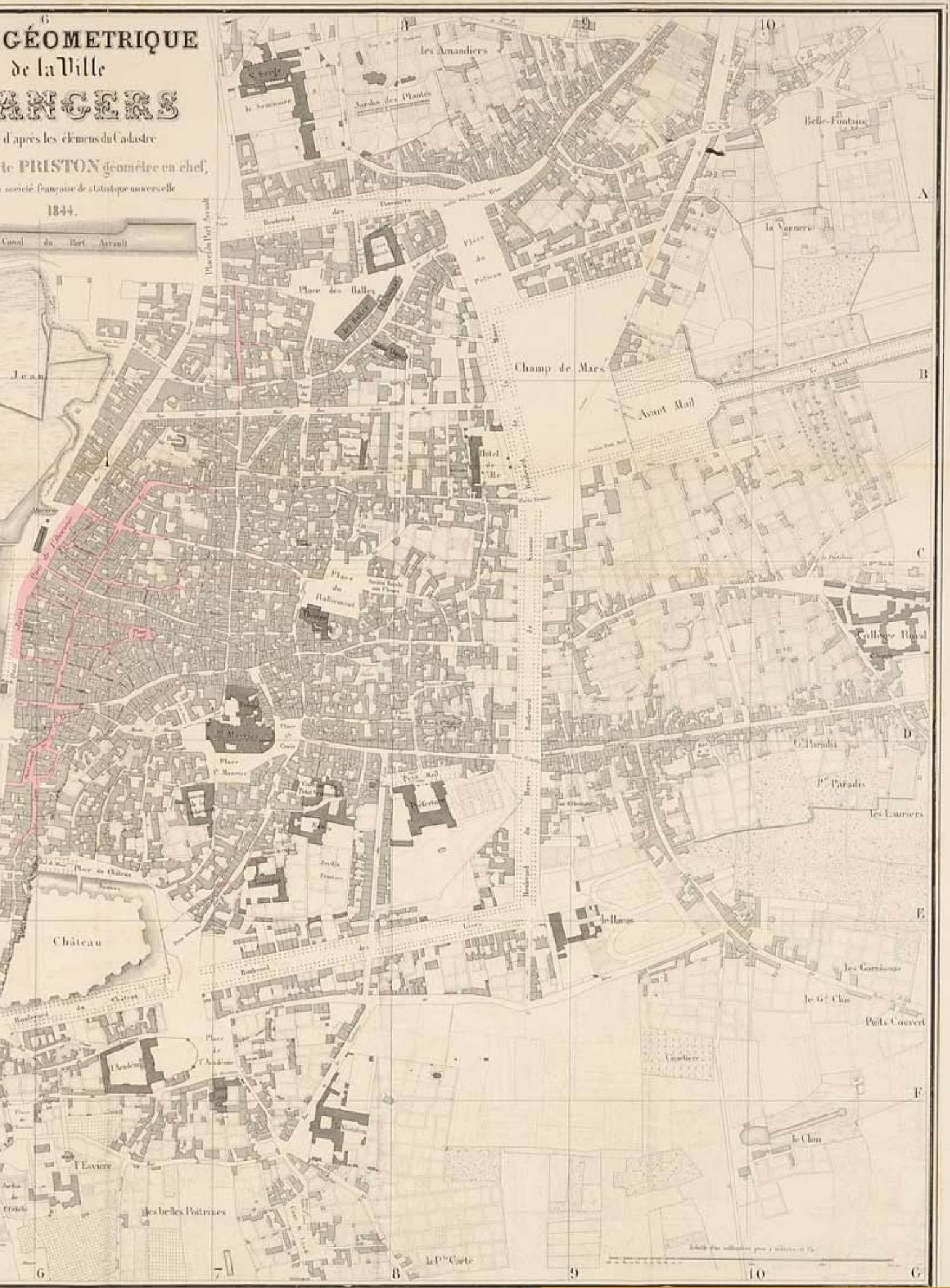

Plan géométrique de la ville d'Angers par Priston, 1844.

Vue aérienne de Saint-Sylvain-d'Anjou (1991)

Vue aérienne de Saint-Sylvain-d'Anjou (2009)